



Perte bail commercial et propriétaire refuse de faire un double

Par samir900000

bonjour

j'ai ouvert une autoentreprise dans la restauration

j'ai aménagé le local etc je suis en activité depuis un an.

suite à des problèmes de santé je souhaite vendre mon magasin matériel compris à des personnes intéressées.

le problème c'est que naïvement j'ai dit à mon propriétaire que j'ai perdu mon bail et qu'il devait me faire un double

alors il a été franc en me disant qu'il ne ferait pas de double et qu'il dirait qu'il m'a accordé un bail précaire

et que c'est lui qui vendrait mon restaurant ma clientèle aux intéressés

franchement je suis sous le choc d'être aussi malhonnête

je n'ai transmis à personne mon bail et lui non plus mais comment prouver que j'ai bien un bail commercial dans cette situation

je paie mes loyers et j'ai des SMS qui prouvent que jusqu'alors tout se passe bien et que même j'allais vendre et qu'il était OK mais quand il a appris que j'avais perdu le bail il a sauté sur l'occasion

aidez moi